N° 47

27 mars 2024

MULHOUSE

Enquêtes
Pression sur l'action !

Enquête collaborateurs & enquête santé mentale 2024

Les enquêtes Collaborateurs et Santé Mentale reviennent.
Deux nouveautés sont à noter pour cette année. Elles auront lieu en même temps et sur le même périmètre. L'enquête Santé Mentale, qui avait été menée en 2023 sur un échantillon, sera diffusée à l'ensemble du personnel de Stellantis Monde.
Du 27 février au 18 mars, l'ensemble des collaborateurs Stellantis (CDI, CDD et alternants) seront donc invités à répondre à deux questionnaires :
- l'un ciblé sur l'expérience Collaborateur (Motivation, Bien-être, Diversité & Inclusion...) ;
- et l'autre sur la santé mentale (stress, anxiété, dépression, risques psychosociaux...).

Il s'agira des mêmes questions que les précédentes enquêtes afin de mesurer l'impact des actions mises en place depuis les derniers résultats.

Ces deux enquêtes seront comme d'habitude confidentielles. Un QR code et un lien de connexion vers la plateforme sécurisée de l'enquête seront mis à disposition du personnel et envoyés dans les boites mail professionnelles pour ceux ayant un accès RPI.

Ouf, les enquêtes sont terminées. La forte pression mise sur les managers, afin d'avoir un taux de participation élevé, peut disparaitre. Les hiérarchiques, notamment dans les UEP, ont été sollicités afin de libérer, de convaincre, de connecter à un terminal informatique, d'accompagner lors de la connexion les salariés. Cela se rajoutant à la longue liste de leurs tâches quotidiennes.

Des doutes subsistent quant à la confidentialité des réponses. La Direction a répondu à la **CFE-CGC** en confirmant respecter la confidentialité. Les données de connexion permettent d'identifier les secteurs. Un plan d'action spécifique par usine pourra être mis en œuvre.

La **CFE-CGC** demande que la même énergie soit déployée afin de :
- communiquer les résultats des enquêtes ;
- réaliser des actions concrètes prenant en compte les doléances des salariés au niveau local comme en central.

C'est dans ces conditions que les salariés participeront davantage car ils verront les bénéfices au niveau de leurs conditions de travail !

Le **CFE-CGC** réitère sa demande d'allouer un budget spécifique répondant aux projets des sites sans impacter la VAPRF.

Lien vers le domaine de publication des tracts CFE-CGC :
https://docinfogroupe.psa-peugeot-citroen.com/ead/dom/1001224770.fd
ABONNEZ-VOUS !

CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !

MULHOUSE